

Reçu en préfecture le 15/03/2021

Affiché le 16/03/2021



REPU ID: 013-200035087-20210304-02_2021-DE



DEPARTEMENT

DES

BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT D'ARLES COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRE DE PROVENCE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SÉANCE DU 4 MARS 2021

N° 02/2021

Objet : Création et désignation des membres de la commission MIN

L'an deux mil vingt et un, le quatre mars, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD Date de convocation du Conseil de Communauté : 26 février 2021.

PRÉSENTS:

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith, BLANC Michel.

Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

Pour la Commune de CHATEAURENARD: MARTEL Marcel, CHAUVET Eric, DARASSE Adelaïde, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, LUCIANI-RIPETTI Marina, SALZE Annie, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, DELABRE Eric.

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FÉLICE Jean-Marc.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.
Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR:

Pour la Commune de CHATEAURENARD : PONCHON Solange (absente ayant donné pouvoir à CHAUVET Eric), AMIEL Cyril (absent ayant donné à pouvoir à MARTIN Pierre-Hubert), REYNÈS Bernard (absent ayant donné pouvoir à DIET-PENCHINAT Sylvie).

Pour la Commune de MOLLEGES : MARCON Patrick (absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne).

Pour la Commune de NOVES : REY Christian (absent ayant donné pouvoir à MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc).

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : CHABAS Sylvie (absente ayant donné pouvoir à ROBERT Daniel).

EXCUSÉS:

Pour la Commune d'EYRAGUES : POURTIER Yvette.

SECRETAIRE DE SÉANCE : MARTIN Pierre-Hubert.

Mme la Présidente expose que lors des précédentes réunions du bureau communautaire, la question du projet de redéploiement du MIN a été évoquée à plusieurs reprises. Au-delà des questions de portage, ce projet implique en effet de nombreuses interactions avec Terre de Provence Agglomération qui justifient la création d'une commission dédiée.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil communautaire de mettre en place une commission MIN et de procéder à la désignation de ses membres, dans les conditions arrêtées par la délibération du 17 septembre dernier pour la composition des commissions thématiques : un représentant par commune membre, à désigner parmi les conseillers communautaires ou municipaux de la commune concernée.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 15/03/2021

Reçu en préfecture le 15/03/2021



unboud,



ID: 013-200035087-20210304-02_2021-DE

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

DECIDE de créer une commission MIN,

DÉSIGNE les conseillers communautaires et municipaux suivants membres de la commission MIN :

Communes	Membres
BARBENTANE	Monsieur Jean-Christophe DAUDET
CABANNES	Monsieur Gilles MOURGUES
CHÂTEAURENARD	Monsieur Pierre-Hubert MARTIN
EYRAGUES	Monsieur Max GILLES
GRAVESON	Madame Annie CORNILLE
MAILLANE	Monsieur Eric LECOFFRE
MOLLEGES	Madame Corinne CHABAUD
NOVES	Monsieur Georges JULLIEN
ORGON	Monsieur Serge PORTAL
PLAN D'ORGON	Monsieur Thierry CLARETON
ROGNONAS	Monsieur Yves PICARDA
SAINT-ANDIOL	Monsieur Bernard DELMAS
VERQUIERES	Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE

Membres en exercice: 42

Votants:

41

Votes pour :

41

Votes contre :

0

Abstentions:

0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 4 mars 2021,

Pour Extrait Conforme, La Présidente, **Corinne CHABAUD**